Rapport d'Activité
de l'Association des Paralysés de France
en Vendée
septembre 2013 à septembre 2014

Bouge les Lignes !

APF Association des Paralysés de France
Bouge les Lignes !

Délégation Départementale de la Vendée
Appt. 80 - Résidence les Terrasses - 40 rue de Wagram – 85000 La Roche sur Yon Tél. : 02.51.37.03.47 – Fax : 02.51.47.97.21 E-mail : dd.85@apf.asso.fr - http://dd85.blogs.apf.asso.fr - www.apf.asso.fr - www.blogs.apf.asso.fr

L'Association des Paralysés de France

L'Association des Paralysés de France (APF) créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 24 500 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 13 500 salariés.
Dotée d'un projet associatif d'intérêt général « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.
L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »
L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

L'APF s'engage à :

- militer pour la défense des droits des personnes, de leur famille et leur promotion ;
- sensibiliser l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap ;
- promouvoir l'emploi et l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap ;
- dispenser des services sociaux et/ ou de soins à domicile ;
- assurer des prestations de rééducation fonctionnelle pour les enfants ;
- proposer des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes ;
- accompagner des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle ;
- organiser des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs ;
- mener des actions de formation professionnelle ;
- créer du lien avec les personnes isolées ;
- apporter un soutien juridique spécialisé ;
- accompagner les familles dans le dépistage précoce du handicap ;
- informer les personnes et leur famille.

Le site institutionnel de l'APF
www.apf.asso.fr
La web TV de l'APF
www.youtube.com/APFhandicap
Le blog politique de l'APF
www.reflexe-handicap.org
Le blog d'actualité Faire-Face
www.faire-face.fr
La page facebook de l'APF
www.facebook.com
Associationdesparalysesdefrance
Suivre l'APF sur Twitter
Twitter.com/apfhandicap

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'APF

L'APF est un mouvement de défense et de représentation des personnes handicapées. Elle gère aussi des services et des établissements médico-sociaux.
Nos missions associatives, dont l'objectif est d'accompagner et de défendre les personnes handicapées et leur famille, sont financées par la générosité du public. Ainsi, nos délégations départementales développent au plan local la participation à la vie socio-culturelle et la défense des droits, APF Évasion organise des séjours de vacances.
La gestion de nos établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, dont le poids témoigne de notre implication à apporter des réponses adaptées aux personnes et qui favorisent, selon les âges, le dépistage du handicap, la rééducation, la scolarité, la formation professionnelle, l'hébergement ainsi que l'insertion professionnelle et sociale, est en revanche financée par des fonds publics.

La Charte de l'APF

DANS LA LIGNE DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, L'APF, MOUVEMENT DE PERSONNES HANDICAPÉES, DE LEUR FAMILLE ET DE PERSONNES VALIDES, AFFIRME LA PRIMAUTÉ DE LA PERSONNE :

L'ÊTRE HUMAIN NE PEUT ÊTRE RÉDUIT À SON HANDICAP OU SA MALADIE QUELS QU'ILS SOIENT.

EN TANT QUE CITOYENNE, LA PERSONNE HANDICAPÉE EXERCE SES RESPONSABILITÉS DANS LA SOCIÉTÉ : ELLE A LE CHOIX ET LA MAÎTRISE DE SON EXISTENCE.

L'APF affirme :

- son indépendance de tout parti politique et de toute religion.

L'APF revendique :

- L'intégration de la personne handicapée dans la société, à toutes les étapes de son existence, en tous lieux et en toutes circonstances.
- La prise en compte des préoccupations des familles dès l'annonce du handicap, quelle qu'en soit l'origine.
- L'égalité des chances par la compensation humaine, technique et financière des conséquences du handicap, afin de permettre à la personne handicapée d'acquérir une pleine autonomie.
- La mise en oeuvre d'une politique de prévention et d'information de la société sur les réalités du handicap.

L'APF développe :

- Une dynamique d'insertion pour une plus grande ouverture sur l'extérieur, par les possibilités qu'elle donne d'entrer en relation avec le monde et par les partenariats qu'elle instaure.
- Une égalité effective entre toutes les personnes handicapées, quel que soit leur lieu de résidence.
- La solidarité entre les personnes, handicapées et valides.
- L'accueil et l'écoute des personnes handicapées et des familles.

L'APF s'engage à assurer :

- La place prépondérante de l'adhérent.
- Le droit d'expression de tous : adhérents, bénévoles, salariés, usagers.
- Le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes, condition essentielle de la vitalité de l'association
- La représentation et la défense des intérêts des personnes handicapées et de leur famille.
- La qualité de ses services en développant l'observation et l'anticipation, l'innovation et l'expérimentation, l'information et la formation, et en procédant à leur évaluation régulière.
- La proximité de son action par sa présence sur l'ensemble du territoire et la cohérence de celle-ci par son organisation nationale.

L'APF s'oblige :

- A la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds obtenus des pouvoirs publics ou provenant de la générosité du public.
- A informer ses donateurs.
- A garantir la transparence de ses comptes.
- A utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours la priorité aux valeurs humaines.

Le Conseil d'Administration

Bureau

- **Président :** Alain Rochon
- **Vice-présidente :** Kareen Darnaud
- **Vice-présidente :** Pascale Ribes
- **Vice-président :** Jacques Zeitoun
- **Trésorier :** Jean-Manuel Hergas
- **Trésorier-adjoint :** Gérard Pic
- **Secrétaire :** Pascal Bureau
- **Secrétaire adjoint :** Sylvie Mouchard

Administrateurs

- Joseph Barbosa
- Christine Beauverger
- Sandrine Ciron
- Jean Marie Coll
- Isabel Da Costa
- Serge Dexet
- Martine Gabillet
- Fabienne Levasseur
- Morgan Lifante
- Yvonne Ollier
- Laetitia Petitjean
- Alain Peutot
- Jean-Luc Pons
- Jacques Saury

Président d'honneur

Paul Boulinier

Présidente d'honneur

Marie-Sophie Desaulle

Le conseil d'administration fonctionne avec trois commissions et un groupe de travail :

LES COMMISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **La commission développement de la vie associative** agit en faveur de la mobilisation de ses principaux acteurs (adhérents, usagers, bénévoles, salariés) et porte une attention particulière au développement des délégations départementales. Avec **le comité de la démocratie locale,** elle organise les élections des conseils départementaux, des conseils APF de région et des commissions nationales.
- **La commission développement de l'offre de service** porte une réflexion générale sur l'évaluation des besoins des personnes en situation de handicap moteur (enfants et adultes), avec ou sans troubles associés, et de leur famille en matière d'offre de services sociaux et médico-sociaux.
- **La commission droits fondamentaux et participation sociale** est chargée de porter une analyse à partir des réalités vécues par les personnes en situation de handicap et leur famille afin d'élaborer les grands principes et de préparer les textes de revendication en prenant en compte les politiques européennes et internationales.
- **Le groupe ressources** examine les comptes annuels et les budgets prévisionnels et donne son avis sur la politique générale et les dossiers spécifiques relatifs aux investissements, aux emprunts et aux placements financiers.

LES COMMISSIONS NATIONALES

Elles constituent une source d'information et de réflexion pour le conseil d'administration dans le cadre du bilan annuel mais aussi pour l'ensemble des acteurs de l'APF avec qui elles sont en contact direct.

La commission nationale « politique de la jeunesse » (CNPJ) est composée de jeunes adultes en situation de handicap qui font remonter les problématiques des adolescents et jeunes adultes auprès du conseil d'administration et des acteurs de l'association. La commission développe l'information et la mobilisation des jeunes. Elle dispose pour cela de supports de com-munication et d'un blog.

Un réseau national de proximité

Les acteurs de l'APF

13 750 salariés dont :

- 250 au siège national
- 537 dans les délégations et services d'auxiliaires de vie
- 4 224 dans les structures pour enfants et adolescents
- 6 260 dans les structures pour adultes
- 2 338 dans les structures de travail adapté
- 141 pour les autres établissements (APF évasion, APF formation, service informatique).
- 1 431 travailleurs en ESAT
- 54 services civiques
- 24 502 adhérents
- 345 855 donateurs
- 25 000 bénévoles (4 000 réguliers)

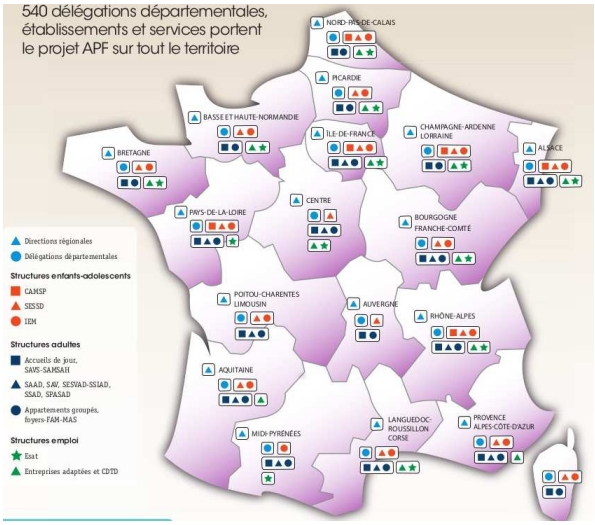

17 directions régionales

97 délégations départementales

126 structures enfants et adolescents

- 13 centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP)
- 62 services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD)
- 6 services de soins et d'aide à domicile (SSAD)
- 38 instituts ou sections d'éducation motrice (IEM-SEM)
- 7 IEM de formation professionnelle

53 structures emploi APF Entreprises

- 25 établissements et services d'aide par le travail (Esat)
- 24 entreprises adaptées (EA)
- 4 centres de distribution de travail à domicile (CDTD)

262 structures adultes

- 20 services d'aide et d'accompagnement à domicile ou services d'auxiliaires de vie
- 4 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- 115 services d'accompagnement dont :
  - ◊ 71 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
  - ◊ 39 services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
  - ◊ 1 service d'appui conseil en insertion professionnelle (SACIP)
- 123 structures d'accueil ou d'hébergement dont :
  - ◊ 4 appartements de préparation et d'entrainement à l'autonomie (APEA)
  - ◊ 17 accueils de jour
  - ◊ 36 foyers de vie
  - ◊ 34 foyers d'accueil médicalisé (FAM)
  - ◊ 8 maisons d'accueil spécialisées (MAS)

Le Conseil Départemental

Missions du Conseil Départemental

Le Conseil Départemental est l'instance politique et démocratique de la délégation. Il a pour mission de représenter les personnes en situation de handicap moteur.

Par délégation du Conseil d'Administration, les membres du Conseil Départemental :

- Mettent en œuvre les orientations politiques nationales de l'APF,
- Définissent les orientations politiques départementales de l'APF dans le cadre des orientations nationales,
- Organisent parmi les membres du Conseil Départemental et les adhérents à jour de cotisation la représentation politique de l'APF dans le département ; ces représentants doivent jouir du plein exercice de leurs droits civiques,
- Participent à l'organisation de la représentation au niveau départemental de l'association dans les Conseils de la Vie Sociale (CVS) des structures gérées par l'APF dans le département en lien avec l'administrateur référent (pas de structure actuellement en Vendée).
- Participent à la définition des actions ressources de la Délégation afin de permettre la réalisation des orientations décidées,
- Donnent un avis préalable sur les projets du département soumis au Conseil d'Administration,
- Préparent et arrêtent l'ordre du jour de l'Assemblée Départementale,
- Sont à l'écoute des adhérents, valident les groupes "Initiative" du département,
- Se tiennent informés des activités et des animations des groupes relais,
- Rendent compte de leur mandat aux adhérents notamment au cours de l'assemblée départementale.

Les Conseillers Départementaux

Les Conseillers Départementaux

De haut en bas : *Thierry Craipeau, François Arrivé, Daniel Sellier, Janine Brisseau, Christine Duranteau, Daniel Potier, Frédéric Yvon.*

Vie du Conseil Départemental

De septembre 2013 à septembre 2014, le Conseil Départemental s'est réuni 24 fois, 14 fois en réunions plénières et 10 fois en Conseils restreints. Ce qui représente près de 320 heures de travail.

Pour être au plus près de l'actualité, les conseillers communiquent chaque jour par mail ou par téléphone.

Ses membres ont assuré la majeure partie des représentations de l'APF dans les différentes instances, commissions et conseils d'administrations d'associations du département, aidés par des adhérents mandatés et tout aussi engagés.

La Délégation Départementale

Située à La Roche sur Yon, elle est le lieu d'expression du mouvement associatif et du développement

A l'échelle du département, la délégation a pour missions :

- L'accueil et le soutien actif des personnes en situation de handicap moteur,
- La défense des droits des personnes en situation de handicap moteur et de leurs familles,
- La lutte contre les discriminations,
- La lutte contre l'isolement et le renforcement des liens entre tous les acteurs de l'association,
- Le relais des attentes :
  - en organisant la communication, la représentation, la négociation, la revendication,
  - en suscitant la création de nouveaux services,
  - en favorisant l'implication des adhérents dans les instances décisionnelles.
- Le développement d'actions facilitant les projets de groupes,
- La participation aux débats de société,
- Le développement du réseau APF pour renforcer son action.

Pour mener à bien ces missions, la délégation s'appuie notamment sur :

☞ Le Conseil Départemental, le réseau d'acteurs de l'APF composé d'adhérents, de bénévoles et de salariés, la direction générale de l'APF et l'ensemble de ses services,

☞ Des moyens financiers issus de la générosité du public ainsi que sur des actions ressources initiées dans le département,

☞ Une solidarité entre toutes les délégations départementales.

La Délégation en quelques chiffres

- **280** adhérents,
- **2 600** donateurs,
- **171** bénévoles dont 40 réguliers
- **6** salariés
- **2 800** appels téléphoniques
- **1 180** visiteurs,
- **180** accompagnements individuels

Les Groupe Relais

Pour être au plus près les uns des autres et conduire des actions de proximité, nous avons créé 6 groupes relais :

Organisation des groupes relais

Aujourd'hui, sur les 6 groupes, 2 fonctionnent de manière effective : le groupe littoral et le groupe sud Vendée.

Les autres ne fonctionnement

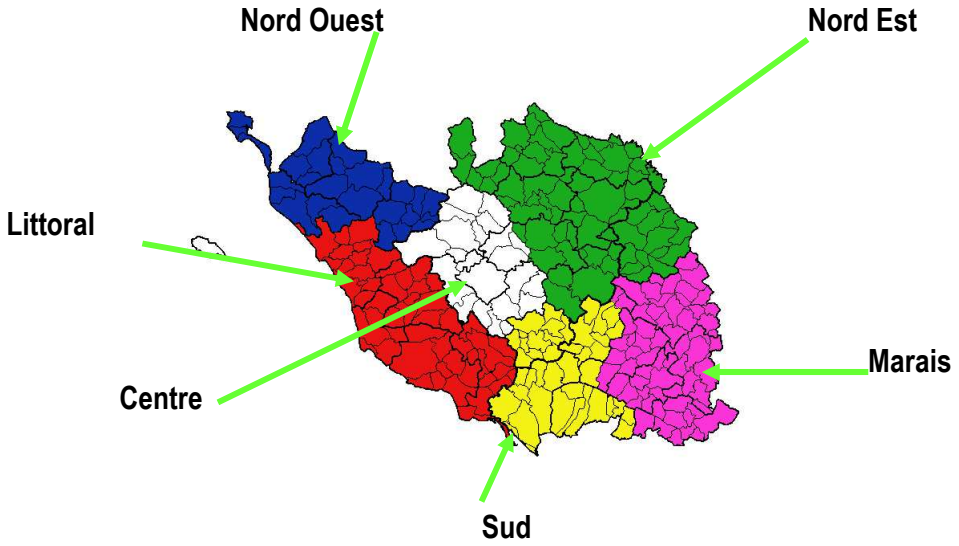

Le Groupe relais Sud

Il est composé de quelques adhérents qui se retrouvent les 4èmes jeudis du mois à la salle des Associations à Luçon pour des temps conviviaux et faire le point sur l'actualité de l'APF en France et dans le département.

Le Groupe relais Littoral

Les adhérents du Groupe relais Littoral se retrouvent les 1ers mardi de chaque mois pair à la Salle des Riaux au Château d'Olonne. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur l'actualité de l'APF nationale, départementale et locale.
Notre groupe est pro-actif sur les questions d'accessibilité au Pays des Olonnes et en 2014 nous avons rencontré des personnalités afin de faire le point sur les actions en cours. Nous avons reçu Mme Annick Billon, Vice présidente e la Communauté de Communes des Olonnes. Ce fut l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours : Bilan de l'accessibilité des ERP, Transport, Voirie, Logement.
Des contacts réguliers avec les Techniciens chargés du Transport la Société Oléane (qui gère le réseau de transport en commun aux Olonnes) ont permis une collaboration et une consultation des adhérents lors de la mise en accessibilité du réseau.
Nous avons rencontré le Directeur des Services techniques et Urbanisme de la Commune d'Olonne sur Mer, l'objet de la réunion était de faire le point sur l'accessibilité de l'Avenue François Mitterrand, plusieurs adhérents nous avaient interpelés à propos des travaux en cours.
Un rendez vous a également été organisé avec le nouveau Maire des Sables d'Olonne, M. Didier Gallot afin de lui présenter l'APF et l'action que nous menons localement. Nous avons convenu ensemble de nous revoir prochainement.
Ces rencontres avec les élus sont importantes. Elles nous permettent d'être reconnus et considérés comme des acteurs de la société inclusive que nous revendiquons.
Au cours de l'année 2014, nous avons également reçu des acteurs de la société civile aux Olonnes, par exemple Margot Miot, responsable du Groupement Associatif Siel Bleu qui propose des activités physiques et sportives pour reprendre confiance en soi. Margot Miot est également à l'initiative de l'opération Tous à la Voile organisée conjointement avec la Délégation.

Nous participons également aux actions de communication sur le secteur, en lien avec la Délégation. Par exemple, nous avions un stand au Salon CAP Solidarité au Centre Leclerc d'Olonne et, un autre en octobre 2014 en Centre Ville des Sables pour l'opération Handidon
Toutes ces actions sont pilotées par François Bergniard, référent du Groupe relais littoral APF, en lien avec la Délégation Départementeale

La défense des droits

Accompagnements individuels

L'un des axes forts de notre Plan d'Actions Départementale est la défense des droits, notamment sur les thèmes de la compensation individuelle, du logement et de la scolarisation.
Nous informons et accompagnons chaque personne qui fait appel à notre délégation, quel que soit son handicap. Parfois nous collaborons avec d'autres associations pour répondre au mieux aux attentes des personnes qui font appel à nous.
En tant qu'association agréée, nous assistons les personnes pour faire valoir leurs droits devant le tribunal. Tout ce travail est possible grâce à une collaboration efficace avec le service juridique national de notre association. Du mois d'octobre 2013 au mois d'octobre 2014, 180 personnes ont fait appel à nous.

Accueil de Julie RACAUD, en service civique

Nous recevons de plus en plus de demandes sur les droits et afin de pouvoir satisfaire toutes les personnes qui nous sollicitent, Julie Racaud a rejoint notre équipe pour une mission de service civique. Elle a débuté sa mission le 4 novembre dernier pour une durée de 8 mois.
Sa mission consiste à réaliser un accompagnement individuel dans l'aide à l'accès aux droits en collaboration avec Stéphanie Ottou, ceci en complément d'un investissement général à l'ensemble des actions menées par la Délégation Départementale.
A l'issue de son service civique, elle a été recrutée pour un CDD de 8 mois pour remplacer Stéphanie Ottou pendant son congé maternité.

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Nous participons aux 2 instances de la MDPH que sont la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) et la Commission Exécutive (COMEX).
Cette année a été axée sur le fonctionnement de la CDA et, afin d'affirmer nos positions, nous adressons autant que nécessaire des contributions écrites aux membres de ces commissions et aux représentants du Conseil Général.
Nos principales revendications portent sur :

- l'élaboration de plans personnalisés de compensation pour tous les usagers et toutes les demandes, conformément à la loi
- l'étude d'un maximum de dossiers en CDA (à peine 2% des dossiers sont réellement étudiés par la commission, les autres relevant de la décision des salariés de la MDPH)
- le respect des délais d'instruction des demandes (4 mois maximum)
- l'accès à l'information sur les droits

Nous avons rencontré Bruno Retailleau, Président du Conseil Général pour exposer nos attentes et nos propositions. Il s'est engagé à développer l'accès à l'information en ouvrant une page internet dédiée à la MDPH et souhaite collaborer avec notre association notamment sur les pistes d'améliorations à apporter.

L'accessibilité

L'accessibilité est l'autre priorité du Plan d'Actions Départemental de l'APF en Vendée.

Baromètre Accessibilité

Baromètre APF de l'accessibilité 2013 : AVIS DE TEMPÊTE !

Le Baromètre APF de l'Accessibilité 2013

À moins d'un an de l'échéance d'accessibilité du 1er janvier 2015, l'APF émet un avis de tempête ! Le retard pris dans la mise en accessibilité des 96 chefs-lieux départementaux est plus que préoccupant!
L'APF demande que cet enjeu primordial soit inscrit dans les programmes des candidats aux élections municipales à venir.

A un an de l'échéance d'accessibilité du 1er janvier 2015, l'Association des Paralysés de France publie la cinquième édition du baromètre de l'accessibilité afin d'évaluer le niveau d'accessibilité des 96 chefs lieux départementaux.

Nos résultats locaux ne sont toujours pas très bons au niveau du classement, mais les notes augmentent, ce qui est encourageant.

Le plus intéressant avec ce Baromètre, c'est qu'une véritable concertation s'est mise en place avec la ville de La Roche sur Yon qui accorde finalement une réelle importance au classement.

Et le travail a suivi, avec des résultats encourageants, tant au niveau de la mise en accessibilité des Etabissments Recevant du Public que des transports, de la voirie et du fonctionnement de la Commission Communale d'Accessibilité.

Elections municipales 2014

Reflexe-Handicap.org APF

À l'occasion des élections municipales nous avons interpellé 54 candidats Vendéens sur leurs orientations et projets pour une politique de proximité du handicap.

34 ont exposé leur vision d'une politique du handicap pour une société inclusive. Toutes les réponses ont été publiées sur le blog de la Délégation.

Accessibilité des bureaux de vote

En amont des élections municipales, mais aussi des européennes, nous avons rappelé par mail à l'ensemble des maires de Vendée leurs obligations en matière d'accessibilité des bureaux de vote : nous leur avons transmis des documents très pédagogiques sur l'accessibilité du processus électoral.

Seulement 2 d'entre eux (sur 280) ont répondu qu'ils mettent tout en œuvre pour l'accessibilité des bureaux de vote : Pierre Regnault, ancien Maire de La Roche sur Yon, Yannick Moreau, Maire d'Olonne sur Mer.

Sensibilisation, communication

Actions dans les écoles, les collèges, les lyçées, les centres de formation, etc....

Nos actions de sensibilisation et de formation continuent de manière intensive ! Les demandes sont en constante progression et depuis octobre 2013 nous avons réalisé 47 interventions (contre 16 l'an dernier) un peu partout en Vendée !

Cela représente 817 personnes, des tous petits aux adultes en formation ou en activité professionnelle.

Les interventions sont toutes uniques, construites à la carte, en fonction des attentes des établissements. Les thèmes sont de plus en plus variés : on parle de la loi, du handicap, de l'évolution au cours de l'histoire, d'accessibilité, de la relation aidant/aidé, de la prise en charge des personnes, de la discrimination.
C'est un travail très intéressant dont la qualité est reconnue par l'ensemble de nos partenaires.

Nous avons décidé depuis trois ans de faire payer ces interventions et nous constatons que ce n'est pas un frein puisque nous sommes toujours plus sollicités. Il nous semble en effet essentiel de faire reconnaître nos compétences au travers une rétribution.

Communication

Presse : 68 articles, TV, radio, net

Blog : 6 460 visiteurs uniques -13 000 visites chaque mois, 650 articles publiés

Nouveau 2013 **Facebook - Twitter**

850 Plaquettes de Délégation diffusées

2200 exemplaires du **« Zoom sur la Vendée »**
Bulletin d'informations de l'APF en Vendée

Diffusion gratuite du spot TV « aider Karine, c'est aussi aider Antoine et Bastien » sur TV Vendée et du spot radio sur Graffiti urban radio

Sensibilisation, communication

Collecte de portables

La question des ressources est primordiale et nous avons décidé de mettre tout en œuvre pour augmenter les ressources de notre délégation départementale.

Nous développons des partenariats avec les entreprises pour collecter les téléphones portables : ERDF, le Crédit Mutuel Océan dont les 112 agences de Vendée sont point de collecte, et des entreprises dans lesquelles certains adhérents mobilisent la Direction et les salariés.
Cette année, nous avons été partenaire de la grande course qu'est la Bicentenaire de la Roche sur Yon et nous tenions un stand le jour de la course.

Nous avons toujours une cinquantaine de points de collecte publics un peu partout en Vendée grâce à l'investissement des adhérents et bénévoles qui prennent des contacts et suivent les points de collecte.

Et bien entendu, l'intérêt de cette opération est de soutenir l'activité de l'ESAT APF de Villeurbanne qui recycle ces portables : cela développe l'activité des travailleurs handicapés.

La fête du sourire

La fête du sourire a beaucoup évolué et s'est traduite cette année par des partenariats avec le circuit de Karting Philippe Alliot, la Cafétéria Leclerc les Olonnes, la Cafétaria Toquenelle, le Restaurant Point du Jour et le Pak Kashmir de La Roche.
Le principe est que les partenaires nous ont reversé 50 centimes ou 1 euro par repas servi ou tour de karting réalisé par la clientèle.

Semaine nationale des Personnes handicapées - mars 2014

En mars 2014, 2 actions ont été organisées pendant la semaine nationale :

- ⇨ une quarantaine de troncs ont été déposés par des adhérents chez des commerçants de proximité pour collecter des dons.
- ⇨ Un Club privé : « L'orchidée » à La Roche sur Yon a organisé une soirée au profit de notre association qui a permis de collecter des fonds et à laquelle ont participé une vingtaine d'adhérents de se retrouver pour une soirée très sympathique.

Paquets cadeaux à « Joué Club », Sud Avenue, à La Roche sur Yon

Comme chaque année depuis 5 ans maintenant, nous avons renouvelé notre partenariat avec le Magasin « Joué Club » en novembre et décembre 2013.
57 bénévoles se sont mobilisés et relayés avec dynamisme et convivialité du 4 novembre au 23 décembre 2013 et grâce à la générosité du public ce sont 4 366,00 qui ont été collectés.

Chorale des Pyramides à la Roche sur Yon, le 19 janvier 2014

Joli moment partagé avec la chorale des pyramides ce dimanche 19 janvier 2014 ceci, grâce à l'un de nos adhérent et bénévole qui nous a mis en relation.

80 choristes étaient réunis sur scène.

Les spectateurs présents ont fait preuve de générosité envers notre association car la participation était libre et c'est la somme de 437,00 € qui a été collectée.

Collecte de textiles aux Herbiers et Mouilleron en Pareds

Plus localement, nous avons toujours 2 points de collecte de textiles en Vendée sur les Herbiers et à Mouilleron en Pared, grâce aux précieux et fidèles bénévoles qui se mobilisent chaque mois !
Ils collectent également des téléphones portables et des chaussures.
En octobre 2014, ce sont presque 18 tonnes de textiles qui ont été collectées.

Les ressources

De mars à juin 2014 : préfiguration régionale sur les évolutions des Délégations Départementales

Le développement des ressources est une priorité sur notre région et nous nous sommes fixés des objectifs lorsque nous avons élaboré notre préfiguration régionale. Le Conseil d'Administration souhaite faire évoluer le modèle d'organisation de l'APF pour palier au déficit national que nous rencontrons depuis 3 ans, avec notamment un impact direct sur les délégations. Nous avons donc travaillé sur une proposition avec un retour à l'équilibre financier pour fin 2016.

Stratégie offensive

Notre modèle s'appuie sur une organisation avec une délégation par département et un directeur de délégation par délégation, des économies autant que possible, et une stratégie offensive de développement des ressources articulée autour des legs, du mécénat d'entreprise et l'utilisation des fonds européens.

Franck Sariot, responsable des relations avec les testateurs à l'APF, nous accompagne dans ce travail de développement des legs.
Nous développons la communication au travers notre blog, le zoom, et prochainement dans des revues comme « Racine » et « Le journal des Sables ».
Notre objectif est de faire savoir le plus largement possible que l'APF peut recevoir les legs et que pour conduire ses actions avec et pour les personnes en situation de handicap, elle a besoin de la générosité des testateurs.

Mécénat d'entreprise

Le 2ème axe de développement des ressources au niveau régional concerne le Mécénat d'entreprise. Nous ciblons dans chaque département de la Région Pays de Loire des entreprises à solliciter : 5 en Vendée pour commencer.
Une plaquette de présentation a été réalisée à cet effet avec l'aide d'une professionnel du mécénat qui nous accompagne dans cette démarche pendant 1 an, le temps de nous former et nous lancer !

Fonds européens

Les sommes disponibles sont très importantes, pour la Région Pays de la Loire : 300 millions d'euros d'ici 2020 ! Nous travaillons au niveau régional à mieux appréhender les mécanismes de ces subventions, et grâce à notre présence au CESER (Conseil Economique, Social et Environnemental régional) nous en avons une meilleure connaissance.

Le bénévolat

La Délégation APF en Vendée compte 40 bénévoles réguliers. 18 nouveaux bénévoles ont rejoint la Délégation entre septembre 2013 et septembre 2014. Chaque 3ème jeudi du mois, les bénévoles qui le souhaitent participent à une rencontre conviviale : « Le Café Bénévoles ». C'est l'occasion d'échanger sur les actions passées et en cours et d'envisager des actions à venir.

Parmi les activités proposées aux bénévoles, on retrouve :

- La mission chauffeur,
- Les collectes de textiles et de téléphones portables,
- L'accompagnement lors des actions de sensibilisation,
- La mise en relation entre bénévoles et personnes en situation de handicap pour des sorties,
- La participation aux actions ressources et de communication : paquets cadeaux, fête du sourire, handidon, semaine nationale, organisations ponctuelles (concert, chorales, tenue de stands dans les forums ou autres manifestations ouvertes au public…)
- Participation à des activités manuelles pour des actions de Délégation : création de banderoles et pancartes pour les manifestations, boites de collecte pour les téléphones portables…

Extraits du témoignage d'une adhérente : Avec les bénévoles, tout devient possible

"J'avais envie de visiter les Floralies internationales de Nantes, manifestation qui a lieu une fois tous les cinq ans, je ne trouvais personne pour m'accompagner. Grâce à des bénévoles de l'APF, ce vœu s'est réalisé.

L'ordre du jour du dernier "café bénévole" de la Délégation évoquait le possible accompagnement par des bénévoles, de personnes en situation de handicap, pour une sortie individualisée. J'ai donc fait part de mon souhait. J'ai demandé deux accompagnatrices afin qu'elles puissent se relayer pour pousser mon fauteuil roulant. Dans les jours suivants je recevais de la délégation un courriel m'informant qu'une bénévole était volontaire, et qu'on cherchait pour la deuxième. Puis j'ai trouvé moi-même la seconde personne, qui connait aussi l'APF car elle participe à l'action paquets-cadeaux à Noël.

J'ai effectué le transport car j'ai la chance de pouvoir conduire mon propre véhicule. Le jeudi 15 mai 2014, nous partions toutes trois de bon matin en direction du parc de la Beaujoire à Nantes. Et nous n'étions pas les seules sur la route... vers la même destination.

À onze heures on était dans le parc. Décor magnifique dès l'entrée. Puis nous avons visité les 5 halls. Le matin les Grands Studios (portant sur le cinéma) puis nous avons pique-niqué dehors sous le soleil. L'après-midi visite des 4 halls : le dîner monumental, la rencontre poétique, la galerie d'art, les cités de la danse (avec des danseuses pour finir). Nous en avons pris plein les yeux et le nez. C'est d'une beauté indescriptible, de l'art floral dans toute sa splendeur.

Merci à la délégation qui a pu orienter ma demande vers des bénévoles !

Journée découverte du Vol à Voile

Le mardi 16 septembre 2014, 4 adhérents de l'APF on expérimenté le vol en planeur durant 30 minutes. Ceci grâce à la complicité des responsables du Club de Vol à Voile Yonnais qui nous ont réservé un accueil chaleureux à l'occasion de cette première collaboration !

Tous à la voile

Chaque année, depuis 3 ans maintenant, l'APF, le Groupe Associatif Siel Bleu et l'association Défi Voile, unissent leurs compétences et leur expérience pour organiser une sortie en mer pour des personnes en situation de handicap moteur. L'objectif du projet est de montrer que tout est possible, de permettre à des personnes en situation de handicap d'avoir accès à la voile et d'ouvrir la voie à d'autres initiatives. 5 adhérents de l'APF ont pu profiter de cette initiative le 5 aout 2014.